

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Roissy, le 08 février 2022

### **Résultats Saisies de stupéfiants par la direction interrégionale des douanes de Paris-aéroports en 2021**

Malgré une baisse du trafic passagers de 65 % par rapport à l'année 2019, les résultats obtenus par les services douaniers de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Paris-Aéroports (DIPA) témoignent d'un investissement considérable des agents.

Ayant compétence sur les plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles de Gaulle, d'Orly et du Bourget, la DIPA a réalisé plus de 7 000 constatations de produits stupéfiants, sur le flux des voyageurs et dans le fret. Cela représente 89 % de plus que l'année précédente. La comparaison est d'autant plus valorisante si l'année 2019, non frappée par la crise sanitaire, est prise en repère : les saisies de 2021 représentent 64 % de plus que celles de 2019.

Sur ces trois aéroports, les douaniers ont ainsi appréhendé près de 17,1 tonnes de produits stupéfiants de toute nature et 250 082 doses de produits de synthèse, représentant une valeur de 110,4 millions d'euros.

Les volumes de cannabis interceptés, déjà en forte hausse en 2020, sont une nouvelle fois en augmentation, avec 1,8 tonne saisie, représentant un montant de plus de 5 millions d'euros (+39 % par rapport à 2020 et +250 % par rapport à 2019).

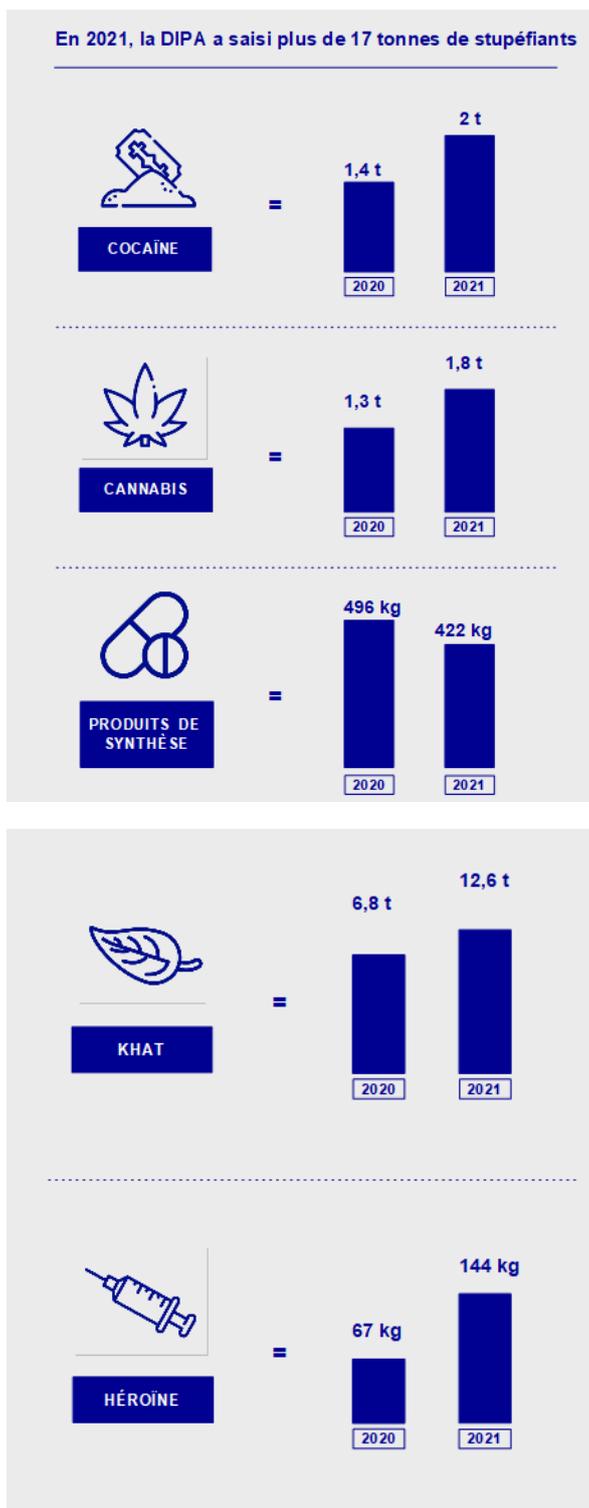
S'agissant de l'héroïne et du khat, de la même façon, les quantités retirées du marché en 2021 atteignent un niveau supérieur à celles qui l'avaient été en 2019, respectivement +57 % et +36 %.

Les saisies de produits de synthèse, légèrement en dessous du niveau de 2020, sont supérieures à celles de 2019 et s'élèvent à 422 kg et 250 082 doses, représentant une valeur de plus de 6 millions d'euros.

Pour la cocaïne, presque 2 tonnes ont été captées, soulignant la mobilisation des douaniers de la DIPA dans le cadre du plan d'action interministériel de lutte contre le phénomène des "mules" en provenance de Guyane et du plan ministériel de lutte contre le trafic de stupéfiants.

La contribution significative de la lutte contre la fraude grâce aux équipiers canins est à souligner. Les équipes de maître de chien anti-stupéfiants (EMCAS) sont à l'origine de la moitié des affaires réalisées à Orly. Sur Roissy, ce sont plus de 450 kg de stupéfiants (440 kg de cannabis sous différentes formes, 1 kg de drogues de synthèse et 18,5 kg de cocaïne) et près de 3 tonnes de khat saisis au titre de 2021 par les EMCAS.

En 2021, la DIPA a saisi plus de 17 tonnes de stupéfiants



Direction interrégionale des douanes de Paris-aéroports  
Secrétariat général interrégional  
Anne-Sophie VITOUX, *Secrétaire générale interrégionale* : 01.48.62.63.79 / 06.64.58.25.03  
[anne-sophie.vitoux@douane.finances.gouv.fr](mailto:anne-sophie.vitoux@douane.finances.gouv.fr)